



Ernolsheim

Bruche

Bulletin Municipal n°40
décembre 2011





Sommaire

Le mot du maire	3
Vie communale	4-17
Travaux et investissements réalisés en 2011	4-5
Le projet phare de 2012	6
Recensement 2012	8
Exposition de l'Avent	9
Armistice du 11 novembre	9
Piscine : la Com Com retient le site d'ERNOLSHEIM-BRUCHE	10
Bibliothèque municipale	11
Téléphonie mobile	11
Un peu d'histoire : une vieille dame de plus de 120 ans	12
Antoinette, la servante (fin)	15
Programme « Habiter mieux »	16
Familles éco-engagées	16
Collecte de déchets ménagers	17
Sélect'Om	17
Vie scolaire	18-21
La rentrée à l'école maternelle	18
L'école maternelle à l'exposition des fruits et légumes	18
Ecole élémentaire	20-21
Vie associative	22-29
Fleurs et fruits : l'informatique et l'arboriculture	22
Amicale des sapeurs pompiers	23
Soleil d'automne	23
Chorale Ste Cécile	25
La pétanque a 25 ans	26
Yoga et Taichi chuan à l'APOB	27
R.A.M.E.	28
Donneurs de sang bénévoles : plus de 4000 dons	29
A.S.Ernolsheim-Bruche : tout un symbole	29
Le Carnet	30-31

Mairie

2, rue principale
67120 ERNOLSHEIM-BRUCHE

Tél. 03 88 96 00 67
Fax : 03 88 96 19 56
mairie@ernolsheim-bruche.fr

www.ernolsheim-bruche.fr

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
mardi et jeudi de 16h à 18h
mercredi et vendredi de 13h à 15h

ATTENTION !

**En raison d'un congé de maternité,
la mairie sera fermée le mercredi après-
midi du 1er janvier au 30 juin 2012**

Comité de rédaction : Anita BOEHLER,
Sonja MAHOU, Sophie MULLER,
Jean-Claude NICOL, Martin PACOU,
Paul SCHMID, Nathalie SIGRIST

Directeur de la publication : Martin PACOU

Conception et impression :
ad[®]n - www.adn-studio.fr - 03 90 29 84 66

SIRET 381 607 373 000 10
N°ISSN 1627-3664

En couverture :

*Avant : Une crèche de collection exposée
par Pierrette et Martial LINK au marché
de l'Avent*

Marcel BIER

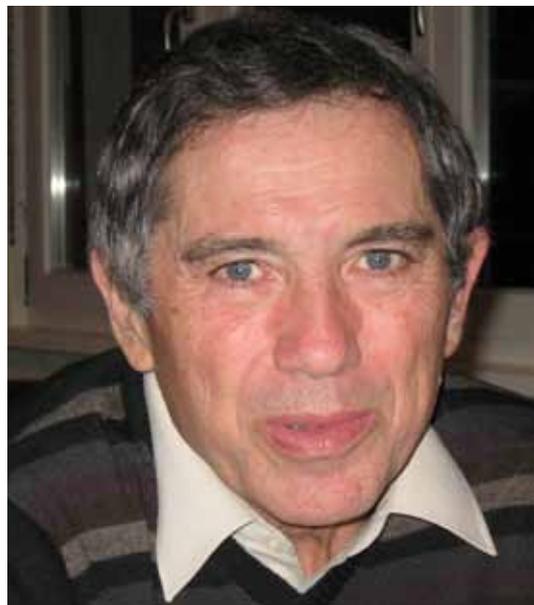
conseiller municipal de 1995 à 2008

Marcel BIER nous a quittés le 19 juillet 2011.

Formé dans un premier temps à l'Ecole Normale d'Instituteurs de STRASBOURG puis à l'Ecole des Mines de SAINT-ETIENNE, il a effectué sa carrière professionnelle dans le milieu bancaire.

Habitant ERNOLSHEIM-BRUCHE depuis 1982 avec son épouse Geneviève et ses deux enfants Sébastien et Laurence, il s'est rapidement inséré dans la vie associative de la

commune, d'abord en tant que représentant des parents d'élèves de l'école primaire, puis pendant plus de 20 ans comme membre du Conseil de Fabrique de l'église du village, et enfin comme conseiller municipal de 1995 à 2008. Passionné de pêche et de trains miniatures, investi dans le monde caritatif, Marcel BIER n'a pas pu profiter longtemps de sa retraite, la maladie l'ayant frappé deux ans après la fin de son activité professionnelle.





Gestion étatique, régionale, départementale ou communale, quelle est la différence ?



Si à l'instar des jeux appelés « QUIZ » où on répond souvent par un mot, on répondrait à la question qui me sert d'intitulé par le mot suivant : aucune.

En effet, bien que les budgets de ces diverses collectivités ne soient pas en relation, les principes avec lesquels se pratique une gestion restent identiques.

Néanmoins, il subsiste une énorme différence entre les communes qui doivent présenter un budget équilibré comme c'est le cas chez nous et par exemple l'Etat où ceci n'est pas le cas. En d'autres termes, chez nous les dépenses prévisionnelles doivent être couvertes par les recettes prévisionnelles.

Depuis maintenant une trentaine d'années, l'Etat n'a plus réussi à voter un seul budget en équilibre ce qui a comme conséquence d'accroître année par année la charge de la dette de notre pays comme dans la plupart des Etats européens.

Mais voilà, il arrive un jour où il faut rembourser. Depuis peu, nos politiques ont (enfin) fait la constatation que pour faire moins de déficit, on peut ou on doit tout simplement dépenser moins.

Ah, si seulement les élus qui siègent dans notre capitale pouvaient s'inspirer de la gestion des milliers d'élus de ces petites communes françaises où la rigueur est de mise et où le fonctionnement est réduit au plus strict minimum.

Il semblerait qu'avec les annonces des plans de redressement se succédant les uns après les autres, les Français prennent conscience de la gravité de la situation financière de notre pays.

Ce réalisme a quelque chose de positif, il nous aidera certainement à accepter non sans mal les contraintes et les restrictions imposées par l'Etat à condition que celui-ci se sente également concerné.

C'est ce brin d'optimisme mesuré que je tiens à partager avec vous. Ne laissons pas la fatalité nous gagner et abordons 2012 sereinement.

Bonnes Fêtes à tous.

Le Maire,

Michel DAESCHLER

L'équipe du COMITÉ DE RÉDACTION ET LE CONSEIL MUNICIPAL
vous souhaitent de Bonnes Fêtes et une Excellente Année 2012.



Vie communale

Travaux et investissements réalisés en 2011

SALLE MULTIFONCTIONS

Le photovoltaïque, un projet abandonné

Le conseil municipal, pendant la période préparatoire aux travaux concernant la rénovation de la salle multifonctions, avait décidé d'utiliser des panneaux photovoltaïques en guise de toiture. Les résultats des études d'une société qualifiée étaient favorables malgré une pente et une orientation de la toiture non optimales. Le coût de cet investissement étant évalué à 550 000€ HT, le retour sur investissement au prix de rachat de l'électricité à l'époque était estimé entre 8 et 9 ans. Il était prévu de faire un emprunt pour cette installation et de le rembourser avec les recettes de la vente de l'électricité à E.D.F.

Voilà qu'en décembre 2010 le gouvernement décide d'un moratoire de 3 mois qui annule les conditions antérieures au 02.12.2010. Devant ce flou, ne pouvant bloquer l'avancement des travaux, tout en sachant que le prix de rachat de l'électricité allait baisser mais sans savoir de combien, le conseil municipal a décidé d'annuler ce projet. Depuis, les nouvelles conditions sont connues. Le retour sur investissement aurait été de 20 ans à condition de ne pas avoir de réparations à effectuer tant au niveau des panneaux que des onduleurs. Le nouveau toit de la salle multifonctions sera donc composé de panneaux en matière composite isolés BBC avec une sous-face acoustique.

Certes, des esprits chagrins évoqueront le grenelle de l'environnement et les énergies renouvelables... Qu'on fasse un bilan énergétique d'une telle installation (énergie consommée pour la fabrication des panneaux, le transport souvent de Chine, le recyclage dans 20 ou 30 ans ...) et on verra qu'il n'est pas aussi positif que d'aucuns le prétendent. Si dans notre commune quelques propriétaires ont installé des panneaux sur leur toit en 2009 et 2010... depuis, l'engouement s'est nettement ralenti...

L'état d'avancement du chantier

Même s'ils n'avancent pas au rythme souhaité par les élus, les travaux permettent de se faire une idée plus précise des importantes modifications de l'ancienne salle : un espace tribunes a été rajouté côté Est, l'espace et le volume de la petite salle ont été revus pour la rendre plus spacieuse et lumineuse grâce à un éclairage important par le toit, les vestiaires et sanitaires ont été modifiés également. La toiture a été démontée pour être remplacée par des panneaux isolants évoqués dans le paragraphe sur le photovoltaïque. L'objectif est d'arriver à fermer entièrement la salle (toiture, vitres, portes ...) pour permettre de poursuivre les travaux pendant la période hivernale.



L'ossature bois délimite l'emplacement des gradins



Les élus et l'équipe technique ont mis la main à la pâte cet été



La petite salle est agrandie côté parking

TRAVERSÉE RUE DE LA GARE

Malgré des charges financières croissantes, le Conseil Général du Bas-Rhin poursuit son investissement dans la rénovation des infrastructures routières relevant de son ressort. C'est le cas de la rue de la Gare classée route départementale. Une première tranche de travaux avec pose d'un nouvel enrobé a été exécutée cet été, du croisement avec la rue de Kolbsheim jusqu'à l'entrée du complexe sportif. La commune nourrit l'espoir qu'à terme toute la traversée soit rénovée et que les différents passages pavés soient supprimés.



➤ La route est sur le point d'être réouverte à la circulation



GRILLAGE TERRAIN DE TENNIS

Le grillage du terrain de tennis étant vétuste, il a été remplacé par l'entreprise TENN-GLASZ pour un montant de 3.500€ H.T. Un muret a permis de consolider le dénivelé entre les terrains et les abords.

➤ *Le grillage du terrain de tennis a été remplacé*



TERRAIN SITUÉ À L'ANGLE DE L'AVENUE DE LA CONCORDE ET LA RD 147

Cet espace d'environ un hectare devait initialement être surbâti d'un hôtel d'entreprise. Le permis de construire obtenu pour ce projet a été retiré par les promoteurs en 2009 suite à la crise financière de 2008 qui a engendré une crise immobilière. Le conseil municipal a décidé de vendre ce terrain. Ne voulant pas le laisser en l'état, il a décidé de le faire défricher, d'y réaliser des travaux de terrassement et d'aplanir la butte (environ 8000m³ de terre) destinée bien avant la 1^{ère} guerre mondiale de support pour le franchissement de la ligne de chemin de fer à l'image du pont de DUPPIGHEIM proche de l'entreprise LOHR.

Coût des travaux : 37 500€ TTC

Prix de vente du terrain : 400 000€



Le terrain est entièrement nivelé

PARKING GARE

C'est le cadeau de Noël pour les usagers du train qui, dans le cadre des programmes d'aménagement des gares, pourront stationner leur voiture ou ranger leur bicyclette sur le nouveau parking. 72 places de stationnement sont dorénavant disponibles. Cet aménagement ne s'est pas réalisé sans difficultés, autant pour des raisons techniques que pour des questions foncières. Situé sur le ban de la commune de DACHSTEIN, il a fallu acquérir une parcelle de 10,48 ares appartenant à l'association foncière de cette commune et une autre de 22,59 ares appartenant à Réseau Ferré de France (R.F.F.) le tout pour 5.800 € auquel il faut rajouter les frais de géomètre et de notaire.

La dépense pour la commune est de 193.000 € (HT), montant sur lequel elle est subventionnée à hauteur de 50% par la Région Alsace et 20% par le Conseil Général.



Travaux du parking de la gare



Un totem pour la gare



Vie communale



Le projet phare de 2012 : l'extension de la Mairie

L'extension de la mairie inscrite dans notre programme électoral de 2008 sera le nouveau chantier important de 2012. Ce bâtiment occupera l'espace du préau, vestige de l'ancienne école élémentaire, et une partie de sa cour.

Les surfaces nouvellement créées serviront pour :

- Un bureau pour les agents techniques.
- Un bureau pour les adjoints au Maire.
- Un espace d'accueil pour le public en rendez-vous avec les élus ou les services autres que municipaux (sociaux)
- Un lieu de convivialité pour le personnel administratif.
- Un espace pour les archives qui ne cessent de s'amonceler.

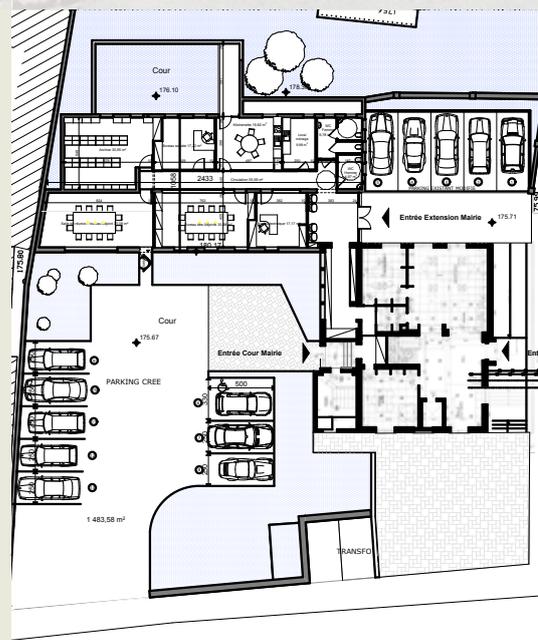
Avec ce bâtiment, nous répondons aux besoins actuels, mais surtout, nous anticipons pour les besoins futurs, les tâches

administratives et techniques allant de pair avec le développement de notre commune.

Il va de soi que l'élément préfabriqué qui faisait office de salle de classe « provisoire » sera démolie. Les alentours de la mairie seront aménagés pour l'accueil des véhicules du personnel, des élus et des administrés.

A l'heure où vous lisez ces lignes, les marchés ne sont pas attribués. Mais l'estimation du maître d'œuvre (architecte) situe la dépense dans une fourchette de 350 à 400 000 € (H.T.)

Vue côté ancienne cour d'école



▲ Le plan masse d'implantation de la mairie



Vue côté rue Principale



Cuisines incorporées
Menuiserie intérieure : Meubles tous genres
Auvents - Appentis - Portes Placards
Cache-radiateurs - Parquets
Aménagement camionnettes

MENUISERIE GÉNÉRALE ISOLATION

13, av. de la Concorde
67120 ERNOLSHEIM-BRUCHE
Tél. 03 88 38 08 80
Fax 03 88 38 20 92
menuiserie-godecke@wanadoo.fr

Pépinières - Paysages

LEDERMANN-MUTSCHLER

**Arbres Fruitiers
Forestiers et d'Ornements
Rosiers**

Conseil - Service plantations
Création parcs et jardins
Espaces verts

Catalogue gratuit sur demande

47 Grand'Rue
67880 KRAUTERGERSHEIM
Tél. 03 88 95 75 28
Fax. 03 88 95 79 27
pepiniere@pelemu.com



Terrassement - Gros oeuvre - Béton armé - Couverture - Canalisation

66 Grand-rue - 67350 Niedermodern - Tél. 03 88 07 70 60 - Fax : 03 88 07 09 88

Email : construction.suss@orange.fr



Vie communale

Recensement : toute la population d'Ernolsheim-Bruche sera recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2012

Le recensement est utile à chacun de nous. Pensez-y ! Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme ERNOLSHEIM-BRUCHE, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, toutes les communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

ERNOLSHEIM-BRUCHE fait partie du groupe de communes recensées en 2012.

À partir du 19 janvier 2012, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absents de votre domicile, vous pouvez confier vos ques-

tionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee avant le 18 février 2012.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Insee et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Ces trois agents recenseurs, munis d'une carte officielle tricolore avec leur photographie et la signature du maire, seront les seuls habilités à venir à votre domicile dans le cadre du recensement.



Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 03.88.96.00.67.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2013.



Mélanie BERINGER



Estelle SCHUHMACHER



Audrey KRAUTH



Exposition de l'Avent Le pari réussi de l'authenticité

Il régnait une ambiance chaleureuse le premier dimanche de l'Avent dans la salle socioculturelle pour la deuxième édition de l'exposition de l'Avent organisée par la municipalité. Lumières chaudes au plafond, stands garnis d'objets variés sur le thème de Noël telles que couronnes de l'Avent, compositions florales, réalisations artisanales, confitures... Et les enfants n'ont pas été oubliés : atelier d'écriture de lettres au Père Noël, lecture de contes par

Mme BOUR, une bénévole de la bibliothèque municipale et son mari et tours gratuits en calèche proposés par M. LENTZ, responsable de l'Arche de Noé. Enfin, même si le côté festif prend souvent le dessus, il ne faut pas oublier que l'Avent est le démarrage d'un temps fort pour les chrétiens. Une magnifique crèche de collection remplissant toute l'estrade était là pour le rappeler.



Armistice du 11 novembre 1918 : Un souffle nouveau

A l'occasion de la commémoration de l'Armistice de la première guerre mondiale devant le monument aux morts, le Maire Michel DAESCHLER a lu le message du Président de la République qui souhaite faire de cette date une journée consacrée au souvenir des soldats tombés au cours de tous les conflits. Localement, si la participation des sapeurs pompiers et de la chorale Sainte Cécile est ancrée dans les habitudes, un «petit nouveau» a rehaussé de sa présence la manifestation ; il s'agit de l'ensemble musical «Ô so

l'ami do» qui a interprété avec brio plusieurs morceaux de musique dont l'hymne national de circonstance.





Vie communale

Piscine : la Com Com retient le site d'ERNOLSHEIM-BRUCHE

Après plusieurs mois de réflexion, les élus de la Communauté de Communes de la région de MOLSHEIM-MUTZIG réunis en conseil de communauté le 6 juillet 2011 ont décidé de lancer le projet de construction d'une piscine sur le ban d'ERNOLSHEIM-BRUCHE en remplacement de celle de DUPPIGHEIM devenue obsolète.

Trois piscines sont implantées sur le territoire de la communauté de communes : la piscine de plein air de MOLSHEIM et les piscines couvertes de MUTZIG (158.000 entrées) et de DUPPIGHEIM (48.000 entrées). Avec la fermeture inévitable à brève échéance de la piscine de DUPPIGHEIM, deux options se sont dégagées :

1. centraliser l'équipement au cœur de la communauté de communes par une extension de la piscine de MUTZIG
2. créer un équipement nouveau central pour l'Est du territoire.

Après avoir pris connaissance des avantages et inconvénients de chacune des deux options détaillées dans l'étude de faisabilité, les élus ont retenu très majoritairement la deuxième option.

L'examen de la carte montre bien qu'un tel équipement, situé aux confins des communes d'ALTORF, DACHSTEIN, DUTTLENHEIM, DUPPIGHEIM et ERNOLSHEIM-BRUCHE répond au maintien du service public des piscines sur la partie Est du territoire, est acceptable pour les populations actuellement desservies, améliore le service actuel en se rapprochant d'une grande partie de la population Est du territoire (7 communes à proximité immédiate).

La Com Com est à un tournant de sa gestion. Après avoir peu investi dans ses piscines, elle doit par nécessité en faire un objet prioritaire. La construction d'une nouvelle piscine suppose l'affectation de 50% de la capacité d'investissement jusque fin 2016.

Ensuite, il faudra encore rénover les deux autres piscines.

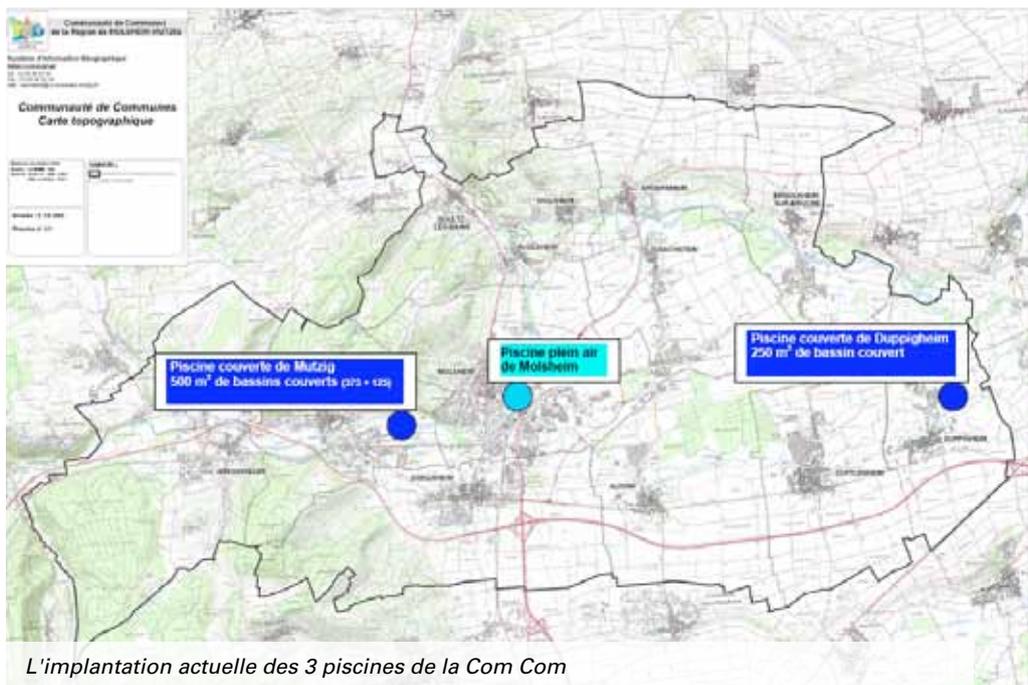
La simulation financière pour l'opération « nouvelle piscine » prévoit une dépense de 5 millions d'euros pour la construction, subventions déduites. A cette somme, il faut rajouter l'acquisition d'un terrain.

Un point à régler.

Une délégation d'élus et de techniciens de la Com Com se sont déplacés à ERNOLSHEIM-BRUCHE pour étudier les diverses possibilités d'implantation de la nouvelle piscine. Une négociation est en cours avec un pro-

priétaire foncier mais elle n'a pas encore abouti pour des divergences au niveau du prix du terrain. Il est évident que l'acquisition foncière est un préalable à tout projet. En cas de désaccord, il faudra envisager une autre implantation.

En conclusion : voici l'état d'avancement de ce dossier « nouvelle piscine » fin 2011. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les informations concernant l'évolution du projet.



L'implantation actuelle des 3 piscines de la Com Com



**IMPRIMERIE
CHRYSS**

Tous Documents Commerciaux

Edition - Publicité

Faire-Parts (Mariage - Naissance...)

Impression offset et numérique

43, route de Dachstein
67120 MOLSHEIM

Fax 03 88 47 81 29
☎ 03 88 38 65 22

*Faites
bonne impression !*



Chauffage

Sanitaire

Climatisation

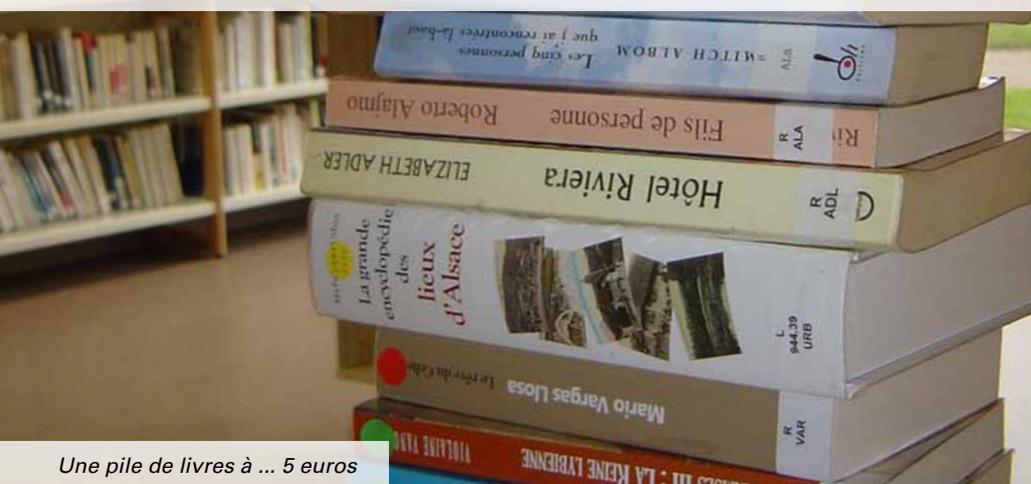
Energies renouvelables

Installation - Réparation - Dépannage

7, rue Hector Berlioz • 67120 Molsheim
445, rue de la Croix • 67210 Meistratzheim
☎ 03 88 38 27 83 • Fax 03 88 38 35 94



Bibliothèque municipale : Pour 5 €, tu n'as plus rien !



Une pile de livres à ... 5 euros

Ou si peu...3 litres d'essence pour parcourir 30 Km, 3 cafés ou 2 bières au resto,... 5€ ne suffisent même pas pour l'achat d'un billet au nouveau cinéma de Dorlisheim.

Par contre, pour ce prix, à la bibliothèque municipale de votre village, vous pouvez emprunter pendant toute une année autant de livres et de magazines que vous voulez, ou plutôt, que vous pouvez lire si le temps vous le permet. Toute l'année, la vingtaine de bénévoles vous accueille chaque mercredi de 14 à 16h, le vendredi de 16 à 19h et le samedi de 10 à 12h.

Sachez que la commune achète tous les ans environ 120 livres neufs pour les adultes parmi les titres les plus publiés et propose plusieurs abonnements tels les magazines GEO, MARIANNE MAISON, SAISONS D'ALSACE etc... et autant pour les enfants.

Alors, pourquoi hésiter ?

Téléphonie mobile

Les abonnés France-Télécom Orange constatent depuis des années que la réception du téléphone portable est très mauvaise à ERNOLSHEIM-BRUCHE. L'opérateur souhaite améliorer la situation en projetant d'installer un pylône relais. Plusieurs sites ont été testés, deux ont été validés : à proximité des conteneurs situés le long de la Bruche ou au stade de sport. La première possibilité serait idéale mais ne semble pouvoir être retenue de par le classement de la forêt en « espace boisé classé ». La deuxième serait la solution pouvant être retenue. Il s'agirait de supprimer l'actuel pylône du terrain de football synthétique le plus proche de la salle socioculturelle et de le remplacer par un pylône « France-Télécom » adapté à supporter le relais téléphonique. A ce jour, aucune décision n'est encore prise.

Juki
GÉNIE CLIMATIQUE
www.juki-genie-climatique.fr

Installation · Maintenance · SAV · Neuf et Rénovation

CHAUFFAGE
CLIMATISATION
VENTILATION

Solaire
Chaudière bois
Pompe à chaleur
Chaudière fioul / Gaz

DEVIS GRATUIT

CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION

4 rue du Calvaire · 67190 STILL
Tél. 03 88 04 17 43
contact@juki-genie-climatique.fr



Vie communale

Un peu d'histoire : Une vieille dame de plus de 120 ans

C'est le 6 juillet 1890 qu'est née notre «caisse du crédit mutuel» sous l'impulsion du curé de l'époque Joseph SCHERBECK et de l'instituteur Alphonse BECHTEL. L'acte constitutif a été signé par des noms de consonance ernolsheimoise tels que Franz Joseph KRAUTH, Joseph Georg SPECHT, Joseph JUNG, Florenz REIBEL, Alphonse BECHTEL, Sebastian SITTER.

Le siège de notre caisse se trouvait à l'origine rue du Milieu, puis rue Haute et enfin rue Principale à partir de septembre 1969.

En septembre 1990 ont été inaugurés les nouveaux locaux.

A travers son histoire son rôle a bien évolué. Important soutien du monde agricole le Crédit Mutuel s'occupait de l'achat de denrées alimentaires tels sucre et vin d'Espagne, c'était en 1913, des produits pour traiter vignes et arbres fruitiers en 1938...C'est en 1988 que les caisses d'Ernolsheim, Duppigheim et Duttlenheim sont entrées en coopération dans le cadre du regroupement technique, administratif et commercial conseillé par la Fédération du Crédit Mutuel Alsace-Lorraine-Franche-Comté...si vous voulez connaître en détail toute l'histoire de notre caisse du crédit mutuel, la plaquette éditée en 1990 vous donnera tous les renseignements.

Depuis, le rôle du Crédit Mutuel est multiple. C'est celui d'une banque avec les produits d'épargne et de placements, crédits et financements divers, produits d'assurance, mais aussi système de surveillance et de protection du domicile, téléphonie mobile... etc etc etc... mais en plus, il est un soutien important du monde associatif... toutes ces activités « sous l'œil » de bénévoles membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance qui, entre autres, mettent la main à la pâte pour organiser annuellement et à tour de rôle dans les trois communes

Duttlenheim, Duppigheim et Ernolsheim l'assemblée générale annuelle, véritable « fête » pour les sociétaires.

Depuis 2007 vous pouvez retirer ou déposer votre argent 24h sur 24, 7 jours sur 7 auprès d'un GAB (guichet automatique de banque).

Et puis, si vous avez des renseignements ou des conseils à demander, Madame Carine SATTLER qui œuvre depuis vingt ans au service de la clientèle, est à votre entière disposition sur rendez-vous toute la semaine, et aux heures habituelles d'ouverture, à savoir le mercredi et le samedi matin.



RESTAURANT ITALIEN

La Fontana

34, rue de la Gare

67120 Ernolsheim-sur-Bruche

03 88 96 00 96

restaurant.lafontana@wanadoo.fr

Toute l'équipe du restaurant

La Fontana

d'Ernolsheim-sur-Bruche

vous souhaite un Joyeux Noël

et une Bonne et Heureuse Année

2012





UNE BANQUE QUI N'A PAS D'ACTIONNAIRES MAIS DES CLIENTS-SOCIÉTAIRES, ÇA CHANGE TOUT.

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative, qui appartient à ses clients-sociétaires : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur Caisse locale en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel rend des comptes, et non à des actionnaires.

Crédit  Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL PLAINE DE LA BRUCHE
 1, QUAI DU MOULIN – 67120 DUTTLENHEIM
 AGENCES À : DUPPIGHEIM – ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
 TÉL. : 0 820 820 637* – COURRIEL : 01223@CMCEE.CREDITMUTUEL.FR

**Entreprise spécialisée en tous
TRAVAUX DE CARRELAGES ET MOSAIQUES**
Vente en gros et au détail de Carrelages,
Sanitaires et Accessoires



Maison fondée en 1939

16, rue de Guebwiller - Tél. 03 88 34 17 34
67100 STRASBOURG-NEUDORF
67028 Strasbourg Cedex - Fax : 03 88 34 51 47
E-mail : carrelages.koehler@wanadoo.fr

Salle d'exposition : 17, rue d'Altkirch
67100 STRASBOURG-NEUDORF - Téléphone : 03 88 34 27 40

evac-eau

L'EAU MAÎTRISÉE



INSTALLATION - REPARATION - LOCATION - VENTE
POMPES - NETTOYEURS HAUTE PRESSION
GROUPES ELECTROGENES - PISCINES

SIEGE :
67400 ILLKIRCH
4 IMPASSE DENIS PAPIN
☎ 03.88.55.35.00
Fax : 03.88.67.46.92

Adresse Internet : www.evac-eau.com
E-mai : info@evac-eau.com



Antoinette, la servante (fin)

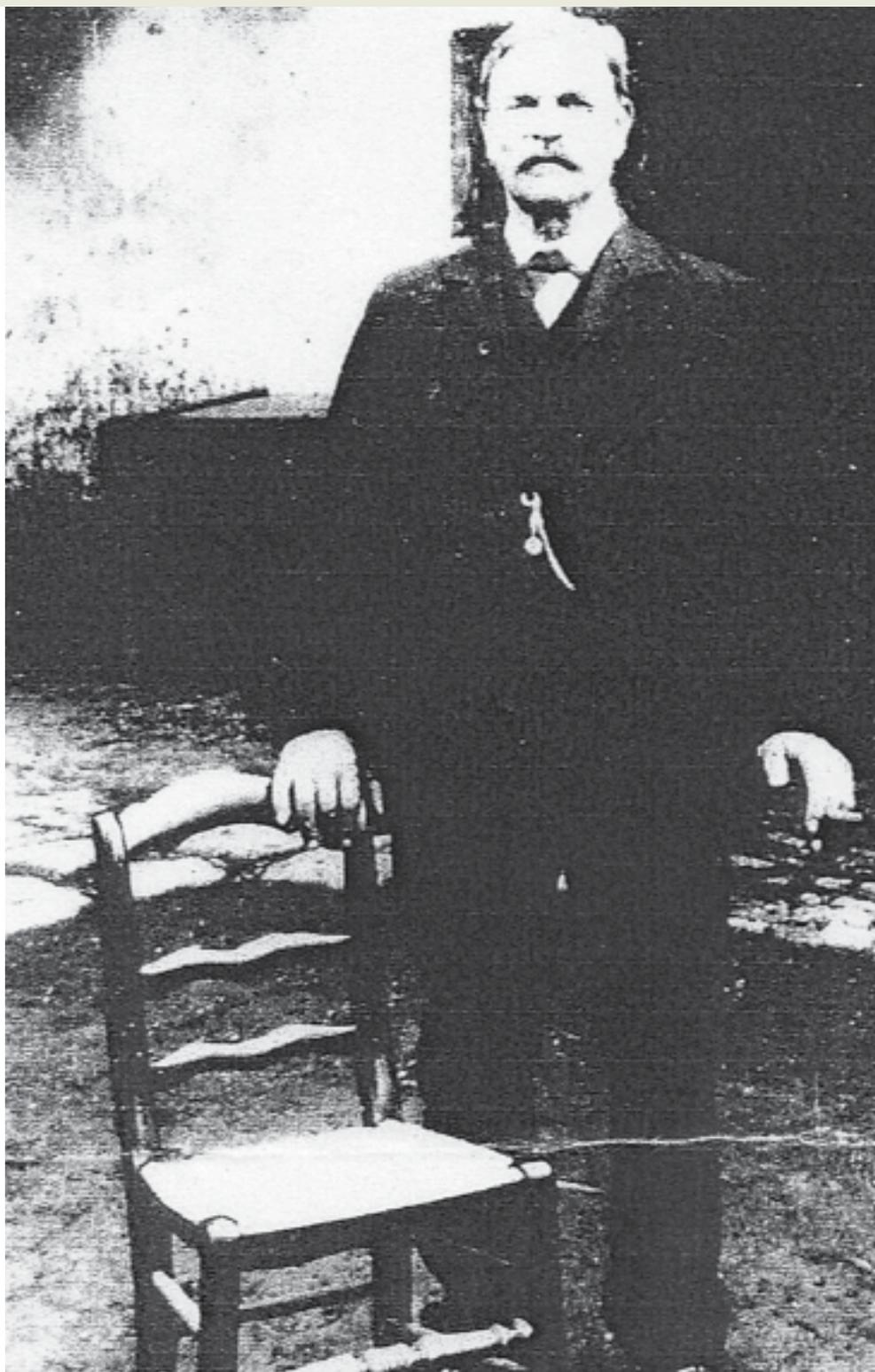
Voici la suite du récit du jeune Albert KRESS (1905-1992) en vacances chez son grand-père Michel MAHLER (1849-1922). Celui-ci, veuf, avait du prendre une servante, Antoinette, une "vieille fille" d'environ 45 ans lorsqu'elle arriva à la ferme.

Antoinette est restée jusqu'à la mort de grand-père. Il avait pris froid, contracté une pneumonie dont il est mort le 9ème jour à 73 ans. C'était une catastrophe pour Antoinette.

On avait coutume de veiller les morts, j'insistais pour faire partie de la veillée et c'est ma tante et moi qui restâmes toute la nuit auprès du cercueil posé sur une table près de l'alcôve. Que cette nuit fut longue ! Ma tante murmurait des prières, puis elle s'endormit. Je restais longtemps éveillé, parfois effrayé par des craquements de meubles qui coupaient le silence mortuaire. Une odeur de laque montait du cercueil en sapin verni, cette odeur m'avait incommodé et aujourd'hui encore lorsqu'elle me frôle le nez, l'image du cercueil de grand-père m'apparaît.

Il ne restait alors plus aucune parenté dans le village, la maison a été vendue et chacun des 8 enfants prit quelques objets selon un accord commun. J'insistais, en disant à ma mère de prendre l'armoire alsacienne, couverte de peintures naïves et portant la date de 1833. Elle fut transportée à Strasbourg et aujourd'hui encore les couleurs sont restées assez vives, après une existence de près de 150 ans.

Antoinette était donc obligée de quitter la maison, le cœur gros. Elle se réfugia dans une chambre qu'une parenté du village lui avait laissée. Elle n'avait pour ainsi dire aucun revenu et fut obligée de servir par-ci, par-là, pour subsister. Pendant longtemps je ne suis plus retourné au village. Un jour, il m'est venu à l'idée d'y aller à bicyclette pour rendre visite à Antoinette. Hélas lorsque j'arrivai, on me fit savoir qu'elle était morte depuis quelques années. Je me fis de forts reproches de ne pas avoir pris plus tôt la décision de la revoir et me demandai comment j'avais pu ne pas penser à elle pendant si longtemps. Les questions que j'aurais aimé lui poser au



Michel MAHLER, le grand-père du jeune Albert KRESS, est né à Ernolsheim-Bruche le 9 août 1849. Le prénom Michel se portait à l'époque de génération en génération (Michel Mahler père né en 1811, Michel Mahler grand-père né en 1776). Comme ses aïeux, il a exercé le métier de cultivateur. M. Mahler a épousé Marie-Madeleine LANGEL et le couple a eu huit enfants dont Louise Mahler, la maman du jeune Albert.

sujet de mon grand-père n'ont plus eu de réponses. Cette période de ma vie, cette époque de mes vacances chez mon grand-père sont restées les meilleurs souvenirs de mon enfance.

Texte tiré des «Mémoires d'Albert KRESS (1905-1992)»

L'histoire d'Antoinette la servante que nous avons relatée dans le bulletin municipal depuis 2008 aura permis de se replonger

dans l'ambiance d'Ernolsheim au début du XXème siècle. En 1915, sous l'occupation allemande, le village qu'on nommait alors Breuchtal était à vocation agricole. Au début de la guerre, il comptait 624 habitants. Il n'y avait encore ni eau courante ni réseau d'assainissement ni routes goudronnées mais déjà l'électricité ! même si bon nombre de foyers n'étaient pas encore équipés. C'était il y a un siècle, c'est déjà si lointain...



Programme « Habiter mieux »

Propriétaire de votre logement, vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?

Vous cherchez des solutions simples ?

Le Conseil Général a souhaité adhérer inscrire le PIG Rénov'Habitat dans le programme national « Habiter mieux » lancé par l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce programme de réhabilitation des logements du parc privé a pour objet d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation thermique de leur logement de plus de 15 ans. Il est lancé dans le cadre du grand emprunt « investissements d'avenir ».

Quels sont les travaux financés ?

Les travaux visés par le programme « Habiter mieux » sont plus les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975.

Les travaux les plus efficaces concernent les travaux d'isolation des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne, l'isolation des murs, même partielle, tout particulièrement ceux exposés au Nord. Ces travaux permettent de gagner en confort de vie, et très vite d'augmenter le pouvoir d'achat. L'amor-

tissement se fait en général en 5 ans, voire moins pour les travaux les plus rentables. D'autres travaux sont financés par le programme, comme les portes et les fenêtres : ceux-ci procurent du confort mais sont moins immédiatement rentables.

Quelles conditions ?

Des subventions du Conseil Général, de l'agence nationale de l'habitat et une prime « Habiter mieux » sont accessibles aux propriétaires pour leur résidence principale sous réserve qu'ils réalisent des travaux permettant un gain énergétique de plus de 25%. La visite énergétique est prise en charge en totalité par le Conseil Général

Le montant des subventions peut faire l'objet d'une avance par Procivis Alsace au fur-et-à mesure de l'avancement du projet, pour permettre aux propriétaires de payer les travaux directement à l'achèvement et de ce fait, de profiter dès cet hiver, de l'effet des travaux entrepris.

Quelques conditions doivent être remplies : les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant

de plus de 1 500 €. Ces travaux ne doivent pas avoir commencés à la date de dépôt du dossier de subvention et doivent débiter au plus tard dans l'année qui suit la demande de subvention.

Où se renseigner ?

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides mobilisables, par l'accompagnement à la recherche de devis.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire, n'hésitez pas à le contacter par téléphone, par courriel ou à le rencontrer lors des nombreuses permanences organisées dans les communautés de communes (voir planning sur www.bas-rhin.fr):

Maison du Conseil Général de Molsheim : ARIM Alsace – Mme Rung (crung@domial.fr ou 03.88.10.25.64)



Familles éco-engagées : participez à une action innovante



PAYS
Bruche Mossig Piémont

Le principe est simple

Les équipes, réparties sur toute l'Alsace, composées d'une quinzaine de familles maximum, se lancent le défi d'économiser au moins 7% sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude et électricité.

Pour vous aider à atteindre l'objectif

L'association Alter Alsace Energies, répondra à vos questions et vous conseillera tout au long de l'année 2012 grâce à

des trucs et astuces et un suivi personnalisé de vos consommations.

Participer c'est :

- économiser jusqu'à 200€ grâce à vos économies d'énergie
- réaliser un état des lieux de votre consommation d'énergie et des outils de suivi
- avoir un accompagnement personnalisé sur la maîtrise et les économies d'énergie



LANCEZ-VOUS :
Atteignez ensemble au moins 7% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le Défi

Le défi a lieu du
1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Rejoignez l'équipe du pays Bruche Mossig Piémont sur www.pays-bmp.fr ou appelez au **03 88 97 47 96**

Le jardin de Juliette



fleuriste
20, rue Principale
67120 Erolsheim-Bruche
Tél/fax: 03 88 96 02 83



Collecte de déchets ménagers

A compter du mois de FEVRIER 2012, en accord avec le conseil municipal, les habitants d'ERNOLSHEIM bénéficieront d'une collecte de porte à porte des papiers et cartons et des flaconnages ménagers en plastique, à rythme mensuel.

C'est un service complémentaire compris dans la taxe des ordures ménagères, organisé pour faciliter le tri des déchets à la source et pour augmenter les quantités de déchets recyclés. Pour ce faire, il faudra prévoir le dépôt de vos déchets sur le trottoir la veille de la date indiquée sur le calendrier des collectes :

- les corps plats (cartons, cartonnettes d'emballage, revues, journaux, magazines, papier d'impression) : conditionnés dans un bac bleu que vous pouvez vous procurer au prix de 30 € (pour le modèle 240 l) auprès de votre mairie ou au Select'Om à Molsheim.
- les corps creux (bouteilles et flacons en plastique, briques en cartons, cannettes, boîtes de conserve, barquettes en aluminium) : conditionnés dans les sachets jaunes translucides qui vous sont également distribués.

Pour la réussite de ces collectes :

Ne jamais mélanger les deux matériaux car les filières de recyclages sont séparées ; les

mélanges néfastes dans les chaînes de production nous obligeraient à refuser vos dépôts.

En janvier, vous recevrez dans votre boîte aux lettres les éléments suivants :

- des sacs de tri jaunes translucides réservés à la collecte des plastiques ;
- une plaquette vous rappelant les principales consignes de tri ;
- un calendrier des collectes 2012 qui comporte :
- les dates prévisionnelles des collectes sélectives ;
- les remplacements des jours fériés ;
- le numéro d'EMMAÜS pour la collecte de vos objets réemployables.

1ère collecte papier des bacs bleus

le mardi 14 février 2012

Horaires déchetterie :

Mardi et samedi

Saison Hiver (du 15/10 au 29/02)

9h à 12h et de 14h à 17h

Saison Eté (du 1/03 au 14/10)

9h à 12h et de 14h à 18h

Bénéficiez d'une remise de 5 euros

sur l'achat de votre bac bleu à l'occasion des deux matinées de vente organisées par la commune à l'Espace du travail : Samedi 14 janvier et 21 janvier de 9h à 12h contre remise d'un chèque de 25€ à l'ordre "Trésor public" repartez avec votre bac bleu de 240L.



Le SELECT'OM vous informe des nouvelles consignes de tri

Applicables au 1^{er} janvier 2012

NOUVEAU

• **L'acier et l'aluminium**
(boîtes de conserve, cannettes, emballages en aluminium...).

• **Les briques en carton**
(briques de lait, de jus de fruits, de crème fraîche...), ces déchets sont maintenant entièrement recyclables puisque les techniques de tri ont évolué.

Une tonne de briques recyclées permet d'économiser 2 tonnes de bois !

ET TOUJOURS

• **Les bouteilles et flacons en plastique**

à mettre dans le sac jaune, les points d'apport volontaire communaux ou dans les déchèteries.

Astuce

Videz les flacons, bouteilles, briques et emballages métalliques. Il est inutile de les rincer car ils sont nettoyés au cours du processus de recyclage.



Comme à votre habitude

- Journaux, revues, magazines
- Cartons et cartonnettes d'emballage
- Papier d'impression

à mettre dans les poubelles bleues, les points d'apport volontaire communaux ou dans les déchèteries.

RAPPEL

• **Le verre**
(uniquement du verre d'emballage ayant contenu des produits alimentaires), à mettre en vrac dans les points d'apport volontaire communaux ou dans les déchèteries (benne « verre »)

N'oubliez pas que le verre est un matériau recyclable à l'infini !



Adoptez les bons gestes et réalisez un sans faute !



La rentrée à l'école maternelle

L'équipe de l'école s'est un peu renouvelée avec l'arrivée de Mme Aurore LANTHEAUME qui travaille à mi-temps en complément de Mme Sandrine HUMMEL.

L'équipe enseignante : Mmes Aurore LANTHEAUME, Sandrine HUMMEL, Christelle POLETTE (directrice). ATSEM : Mmes Elisabeth LIEB, Gaby SPENGLER. AVS : Mme Corinne RENCKLY.

L'école compte toujours deux classes mais la répartition et les effectifs ont changé. La classe de petits/moyens avec Mmes

HUMMEL (lundi et mardi) et LANTHEAUME (jeudi et vendredi) épaulées par Mme LIEB, ATSEM : 27 élèves (19 petits et 8 moyens) ; la classe de moyens/grands avec Mme POLETTE, épaulée par Mme SPENGLER, ATSEM : 27 élèves (13 moyens et 14 grands) pour un total de 54 élèves.

Les horaires de sortie ont été assouplis pour permettre aux parents ayant des enfants dans les deux écoles une prise en charge plus facile. Les sorties de classe se font désormais entre 11h20 et 11h30, 15h50 et 16h.

L'école maternelle à l'exposition des fruits et légumes

Lundi 12 septembre, tous les élèves de l'école maternelle se sont rendus à la salle socioculturelle d'Ernolsheim-Bruche pour visiter la traditionnelle exposition de fruits et légumes préparée avec le plus grand soin par M. Bentz et son équipe.

Ce fut l'occasion d'exercer son sens de l'observation. Les plus petits devaient rechercher les doudous de la classe tandis que les plus grands devaient retrouver la place des photos prises par la maîtresse. Le jeu de piste s'est achevé par la dégustation du jus de pommes offert gracieusement par l'association. Les enfants et l'équipe de l'école remercient sincèrement les organisateurs de cette manifestation. A l'année prochaine !



*L'Atelier
à Voiles*

Nautisme, habitat et loisirs de plein air

**Monique
HOFFART**

03 88 96 59 38
latelieravoiles@orange.fr

6 rue de la Bruche
67120 ERNOLSHEIM-BRUCHE

latelieravoiles.blogspot.com
www.atelier-a-voiles.fr

Horaires de l'école :

7h50-8h30

(8h20 pour les moyens/ grands)

11h20-11h30 (dans la classe)

13h20-13h45 (dans la cour)

15h50-16h (dans la classe)



Le gaz naturel, une réponse d'aujourd'hui aux besoins énergétiques de demain

Complément idéal aux énergies renouvelables,
le gaz naturel s'intègre parfaitement dans
les Bâtiments Basse Consommation (BBC).



14 place des Halles
67082 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 79 57 00
Fax 03 88 75 22 01

www.reseau-gds.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Vie scolaire

Ecole élémentaire

LA RENTRÉE

Au mois de juin de cette année, Madame KIEFFER a pris sa retraite. Nous la remercions pour ses nombreuses années de présence et de sympathie, et nous accueillons une nouvelle enseignante, Madame Blandine FORT, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Il y a 91 élèves dont la répartition se fait de la manière suivante :

- Madame FORT (CP de 13 élèves).

- Madame MERTZ (CE1 de 23 élèves).
- Monsieur MERTZ (CE2/CM1 de 28 élèves).
- Monsieur RHIM (CM1/CM2 de 27 élèves), qui assure toujours la direction de l'école. Monsieur RHIM n'est plus déchargé pour son travail de directeur par Mademoiselle CURE mais par Madame THOMASETTE, les mardis au lieu des vendredis.

Comme chaque année, les parents ont élu leurs représentants au Conseil d'Ecole. Ce comité des parents est composé de Mesdames SEMERCI, DUPIN, BOURLIER, BORTOLUZZI, STONA, PANZA, GILLMANN, et Monsieur KOESTEL.

MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE 2011

Quelques moments forts de l'année civile :

1 : Les classes de Mme Kieffer, MM. Mertz et Rhim sont allés en classe verte à Plaine, au centre des Genévriers, du 7 au 11 mars : une activité une fois de plus tout à fait positive, qui a permis aux enfants et aux enseignants de se découvrir autrement.

Cette année encore, la classe de CM2 a brillamment participé au cross du collège de Duttlenheim.

2 : En mai, après une vérification des vélos, nous avons fait un petit tour et un parcours d'habileté organisés par la gendarmerie.

3 : Le Petit tour à vélo, il a été préparé par des ateliers d'entraînement avant la sortie

4 : C'est aussi à cette occasion que la classe de M. Mertz est allée visiter la ferme Doriath à Sultz les Bains, dans le cadre de l'opération « fermes ouvertes ».

5 : La classe de Mme Mertz est allée visiter la ferme Humann en s'y rendant à pied et

la classe de Mme Kieffer est allée visiter la ferme Wilt à Altorf.

Nous avons organisé une kermesse, moment convivial qui nous a permis de terminer l'année de manière sympathique. C'est à cette occasion que les enfants ont pu faire un tour en calèche de l'arche de Noé.

6 : Enfin, nous avons préparé un spectacle en l'honneur de Madame Kieffer, à l'occasion de son départ en retraite :

Au mois d'octobre, les classes de CP et CE1 sont allées à la maison rurale de l'Outre-Forêt à Kutzenhausen, y ont découvert comment était l'école dans le temps, ainsi que le fonctionnement d'une ferme. Ils ont même pu fabriquer du beurre.

Voici nos principaux projets pour cette année :

Nous participerons aux rencontres sportives organisées entre Ernolsheim et les villages voisins (Duppigheim, Altorf et Dachstein).

C'est aussi avec Duppigheim que nous organiserons une rencontre chantante. Cette activité fait dorénavant partie des coutumes de l'école.

Nos élèves auront toujours autant de plaisir à aller lire des textes aux enfants de l'école maternelle, à Noël et à Pâques.

7, 8 : Nous continuons à correspondre avec l'école allemande Heinrich-König Schule, située à Mühlenbach. Lors de notre dernière rencontre à Ernolsheim, nous avons visité le refuge de l'Arche de Noé.

Enfin, les classes de cycle 2 iront écouter un concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg, ayant pour thème « le premier concert de l'ours Paddington », et si nos candidatures sont retenues, les classes de cycle 3 iront à un concert intitulé « à vos marques ».

Voilà encore une année qui nous l'espérons, laissera de nombreux souvenirs aux enfants.



1



2



3

Vie scolaire



4



5

SCHALCK

MENUISERIE & AGENCEMENT



Rue de l'Artisanat
67350 NIEDERMODERN

www.menuiserie-schalck.com

info@menuiserie-schalck.com

Tél. 03 88 07 76 00

Fax. 03 88 07 08 03



6



7



8

LA PLUS GRANDE EXPO DE L'EST sur 1800m²

Jost : Rien que des solutions

MATERIELS ESPACES VERTS & QUAD

JOST

MATERIELS ESPACES VERTS
FOURNITURES HORTICOLES

38, Route Ecospace MOLSHEIM



Vie associative



Fleurs et fruits : l'informatique et l'arboriculture

Nous le savons tous, l'informatique gère notre vie de tous les jours. En quelques décennies, l'humanité a vu son univers bouleversé par cette nouvelle technologie.

Qu'en est-il dans le monde rural ?

En agriculture il y a 40 ans, le travail de la terre était laborieux. Grâce à l'invention de diverses machines, ces tâches sont devenues moins pénibles. Aujourd'hui l'agriculteur est un chef d'entreprise qui ne peut plus se passer de l'informatique pour effectuer le traitement des cultures, pour connaître la date des récoltes etc.

Qu'en est-il de l'arboriculture ?

- Chez les producteurs

On peut aisément comprendre que pour le professionnel de l'arboriculture fruitière l'informatique spécialisée est également d'une grande utilité. Les logiciels sont devenus tellement pointus que dans les centres de recherches, par l'observation des arbres des vergers, les ingénieurs ont établi des formules mathématiques. Leurs applications permettent de prévoir la silhouette probable d'un jeune arbre quand il aura atteint l'âge adulte. L'ordinateur peut aussi modéliser la silhouette d'un arbre si on supprime telle ou telle branche. Il calcule le système aérien nécessaire, l'ensoleillement indispensable ou la position idéale des fruits.

Ce n'est plus une utopie, il existe déjà des robots récolteurs de pommes au stade d'expérimentation.

- Chez le particulier

Avec de l'humour, on peut imaginer que dans un proche avenir, un robot pourrait planter les arbres lors de la création d'un verger. Il

faudra alors penser lors d'achat de pelle, de pioche, ou de sécateurs à ce que le nouveau matériel convienne à notre cher robot. Ah ! au fait, quand ce robot pourra aussi cueillir les cerises, les mirabelles ou les quetsches... ou pourra confectionner la tarte aux pommes ou faire la poire Belle Hélène, comment vais-je m'occuper ?

Mais en étant sérieux, pour planter un arbre dans notre jardin, nous n'avons besoin ni d'un ordinateur, ni d'un robot, ni d'une pelleuse, mais tout simplement d'une bêche, des deux bras et d'un peu de volonté.

Et pour les conseils, n'hésitez pas à nous rejoindre, un moniteur arboricole vous apportera ses recommandations.



Cours de taille été



Assemblée générale 2011

Erratum

Les dates des cours de taille 2012 communiquées sur la page Ernobruche loisirs de «La lettre N° 15» de novembre 2011 étaient celles de l'an dernier. Avec nos excuses !

Prochains rendez-vous à noter sur votre agenda :

Assemblée générale vendredi 13 janvier 2012 à 20h à l'Espace du lavoir
cours de taille samedi 11 février 2012 à 13h30, lieu à définir
cours de taille samedi 3 mars 2012 à 13h30 au verger-école d'ERNOLSHEIM



Cours de taille hiver



Exposition fruitière



Amicale des sapeurs pompiers

En 2011, l'amicale a gardé le rythme des années précédentes : marché aux puces, 13 juillet, loto qui ont ponctué cette année.

Les gouttes de pluie pour le marché aux puces, l'annulation du feu d'artifice pour les festivités du 13 juillet, le transfert dans la salle socio-culturelle du loto, n'ont pas empêché la réussite de ces manifestations.

En plus, l'amicale a participé fin août, avec l'amicale de la section d'arrondissement des sapeurs pompiers de Molsheim, à leur traditionnel concours de manœuvres. Une dizaine d'équipes se sont affrontées, entre manœuvre et match de football, sur la journée. Merci aux habitants venus soutenir les équipes.

L'amicale s'est aussi offert une sortie récréative en bateau mouche courant juin ainsi qu'une rencontre sportive avec les pompiers de Breuschwickersheim. Il est vrai qu'au fil des formations et manœuvres une entente s'est formée avec ce village voisin. Evidemment Ernolsheim a gagné.

Courant 2011, trois bébés sont venus agrandir les rangs des futurs pompiers !

Augustin et Simon, le 22 mai, au foyer de Mélanie et Vincent DAESCHLER, et Marion, le 7 octobre, au foyer de Solène et Bertrand HOEHN.

Pour finir, je tenais à remercier les habitants pour leur soutien et leur générosité, par ces temps de crise, lors de la vente des calendriers mais aussi pour leur présence aux diverses manifestations.

Avec un peu d'avance, l'amicale vous souhaite un Joyeux Noël et une très bonne année 2012.

Solène HOEHN, présidente



Marion HOEHN



Augustin et Simon DAESCHLER

Soleil d'automne : Un bon cru « 20 ans d'âge » !

Après vingt années d'existence, la palette d'animations est toujours aussi colorée au sein de Soleil d'automne ; les anciens d'ERNOLSHEIM-BRUCHE n'ont pas le temps de s'ennuyer et l'année 2011 a été riche en émotions.

Voilà déjà vingt ans que Clotilde BENTZ a créé « Soleil d'automne », proposant aux seniors de se réunir chaque premier mardi du mois. Pour fêter cela, Pierre LEONARD qui dirige l'association depuis quelques années a organisé une sortie un peu particulière à KIRRWILLER. Ils étaient très nombreux à s'y rendre pour assister à un spectacle de music-hall, internationalement connu, et partager un moment exceptionnel pour certains.

En dehors des traditionnels premiers mardis du mois où chacun peut à sa guise jouer aux cartes, participer à un petit loto ou simplement passer un bon moment entre amis autour d'un goûter, les animations sont très variées : thé dansant au mois de janvier, carnaval avec l'école maternelle au mois de février, fêtes des mamans toujours avec l'école maternelle à la salle socioculturelle, cochon de lait autour de l'étang de pêche fin août afin de reprendre le rythme après les vacances d'été, sortie vin nouveau à l'automne, journée « inter-villages »

au mois d'octobre, chacun peut y trouver son compte.

Pour les plus valides, Jean-Paul GRIMM mène un groupe de marcheurs tous les 2èmes jeudis du mois. Il y met toute son âme de pèlerin pour trouver à chaque fois un nouveau circuit, une autre ferme auberge où se restaurer en chemin. Les sorties sont ouvertes à tout le monde, il suffit de s'inscrire la veille auprès de lui et d'être à l'heure du départ le jeudi matin devant l'espace du lavoir. L'ambiance y est très agréable, les circuits sont accessibles à tout marcheur, venez donc nombreux !!!

L'année s'est terminée début décembre avec la venue traditionnelle et très attendue du père Noël. Chacun est reparti avec son petit cadeau et surtout avec l'envie et l'impatience de se retrouver début janvier pour une nouvelle année de réjouissance.

Pierre LEONARD, président



Un bon repas au bord de l'étang



Randonnée pédestre dans les Vosges



Janvier 2011, un panier garni pour la présidente fondatrice

CASAL SPORT

www.casalsport.com

Commandez **24h/24 et 7j/7**



sur notre site internet





Randonnée au départ du Dompeter



▲ Jean-Paul KRAUTH, un membre fidèle de la chorale, et son épouse

Chorale Ste Cécile

En ce temps de l'Avent, de nombreux concerts enchantent nos églises d'Alsace.

Un public croyant ou non vient écouter les innombrables chorales qui se produisent à cette occasion. Notre chorale ne déroge pas à cette coutume. Les concerts sont l'apogée de tout le travail accompli au cours de l'année. Travail bien sûr, car on ne peut obtenir un minimum de résultat sans cela, mais également du plaisir et de la satisfaction. Plaisir de chanter, plaisir de réussir ensemble, plaisir d'avoir la reconnaissance du public.

Si les concerts sont des moments privilégiés tout au long de l'année, la chorale est aussi présente aux événements spirituels (messes, mariages, enterrements) et commémoratifs de la commune.

Son implication s'inscrit aussi dans les animations festives organisées au sein du village : fête du village, concerts liturgiques et profanes avec la participation d'autres chorales du secteur. Les occasions de chanter ne manquent pas. Mais un concert sans auditoire n'a que peu de sens. Aussi, amateurs de chant choral, merci de nous soutenir lors de nos diverses manifestations.

En ces temps difficiles où la notion d'individualisme est exacerbée, donner de son temps dans un cadre associatif peut être une réponse, alors, pourquoi pas la chorale ?

Le programme de notre chorale est éclectique,

c'est pour cela que chacun peut y trouver sa place.

Chanter à l'église, chanter en concert, chanter du profane, qu'importe le support, l'essentiel est de prêter sa voix au bénéfice du groupe, des fidèles, du public.

Une répétition hebdomadaire a lieu les jeudis de 20h à 22h dans la salle du Corps de Garde. Pierre Ceyrac, prêtre missionnaire a dit : « tout ce qui n'est pas donné est perdu »

Si vous avez envie de chanter, laissez-vous entraîner, venez nous rejoindre.

Nous vous accueillerons avec joie et vous découvrirez que le plaisir de chanter est formidable.

Marie-Claude METZ-GARNY, présidente
Georges GUNSETT, secrétaire



Randonnée sur le circuit des chapelles

CHAUFFAGE  HERRMANN & CIE
GAZ • UEL • BOIS • GRANULÉS • CÉRÉALES POMPES À CHALEUR • SOLAIRE • SANITAIRE

- Gaz / Fuel / Bois / Granulés / Céréales
- Pompes à Chaleur / Solaire / Sanitaire

11 route de Hochfelden - 67370 WOELLENHEIM
Tél 03 88 69 90 52 / Fax 03 88 69 99 28

Les membres du comité

Présidente : Marie-Claude METZ-GARNY
Vice-Président : Patrick DEMMERLE
Trésorier : Catherine GUESNON
Secrétaire : Georges GUNSETT
Assesseurs : Claudine FRIDELANCE
Antoine HERTLING
Jean-Claude NICOL
Mariette RITLENG
Directeur : Jean-Louis SCHALLER

Vie associative



La pétanque a 25 ans

Janvier 2011 : marche digestive sous la pluie

C'est au printemps qu'une bande de voisins de la rue des Lilas a sous une autre forme fait la fête des voisins en sortant les boules de pétanque loisir (plus ou moins rondes) certainement pas homologuées. Les rencontres devenaient de plus en plus fréquentes et régulières. Nos terrains étaient les chemins de terre ou l'espace derrière la salle polyvalente. L'éclairage était une batterie et un phare de voiture le tout sur un petit chariot.

Une idée a muri : créer un club de pétanque

- 1er démarche : chercher un règlement de pétanque.
- 2ème : chercher des statuts pour l'inscription au tribunal
- 3ème : demander un terrain à la mairie.

Rendez-vous fut pris avec le Maire de l'époque M. KASTNER qui nous a encouragés dans notre démarche et nous a attribué l'ancien terrain d'athlétisme en friche. Nous nous sommes mis au désherbage avec chacun sa binette afin de sarcler ce terrain. Dans la foulée nous avons récupéré un mât porte drapeau sur lequel nous avons fixé deux projecteurs, puis nous l'avons posé à l'angle de ce terrain. Toutes les démarches étaient faites au mois de septembre 1986. Une assemblée générale constitutive a été organisée : le club de pétanque « LA BRUCHE » était né.

Lors de cette A.G. la question était posée : concours ou pas ? Nous n'avions pas pu répondre directement à cette question. Voilà que le comité avait déjà un problème à résoudre. Nous nous sommes renseignés et avons participé à quelques concours amicaux. Nous devons nous rattacher à une Fédération de la Pétanque.

Nous avons choisi la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP). Depuis nous évoluons en championnat avec plus ou moins de succès. Nous étions dans les trois divisions.

Une anecdote :

Mon meilleur souvenir : avoir gagné la finale principale avec Albert GRUNY et François GARCIA après avoir été mené toute la journée et toutes les parties par 1 à 12 et finalement

les avoir gagnées par 13 à 12.

Pour l'heure mon plus grand vœu c'est de recruter de jeunes joueurs (30-45 ans), je pense à la relève. L'équipe en place commence à prendre de la bouteille. Naturellement tout le monde est bienvenu. Venez vous détendre avec une équipe dynamique et sereine.

Les soirées d'entraînement : mardi et vendredi de 20 h à 22 h.

Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de participer aux championnats. Le samedi après midi pour tous, le jeudi après midi pour les plus de 55 ans. Une licence est obligatoire.

Albert ENGEL, président 03 88 96 18 07



Concours de pétanque vétérans



L'encadrement du club

ALSACE
GEO THERMIE
Aqua- Géo- Aéro- thermie

Fabricant et installateur de pompes à chaleur :

- Pour les maisons neuves avec du plancher chauffant
- Pour l'existant avec des radiateurs
- Possibilité de chauffer les piscines et de rafraîchir

7 rue Gynemer, ZA Activeum, 67120 ALTORF
03 88 48 64 64 eh@alsacegeothermie.com
www.alsacegeothermie.com

Une séance de Yoga



Yoga et Taichi chuan à l'APOB

Créée en 2008, l'Association des Pratiques Orientales de la Bruche - APOB dispense des cours de Yoga et de Taichi Chuan à Ernolsheim-Bruche vers un public de 7 à 107 ans ! Elle rassemble aujourd'hui près de 35 adhérents qui suivent avec assiduité et enthousiasme les enseignements de Nathalie Ehlig-Langel pour le Yoga et de Christian Bernapel pour le Taichi chuan.

Venant d'Inde et de Chine, ces pratiques conviennent tout particulièrement aux personnes qui souhaitent développer une culture du corps et de l'esprit dans tous les contextes de la vie ordinaire, professionnelle et sportive. Elles contribuent à la santé, améliorent la capacité de concentration, apaisent l'esprit et stabilisent l'attention, développent la confiance en soi et la spontanéité.

Qu'est-ce que le Yoga ?

Le Yoga est une discipline indienne ancienne basée sur la pratique de postures et des exercices de respiration. Cette discipline rigoureuse et raffinée permet de dynamiser le corps et d'accéder à la libération du mental.

Un cours est constitué par un enchaînement de postures debout, assises et au sol qui permettent de travailler les diverses parties de son corps de manière symétrique et se termine par de la relaxation.

Les effets permettent de préserver la santé, d'aider à mieux se concentrer, à s'ouvrir à soi et aux autres. Pour les personnes fatiguées, anxieuses ou stressées, le Yoga permet de retrouver tonus et calme. Pour les sportifs il est une aide à la préparation du corps, la stabilité mentale et la confiance en soi.

Qu'est-ce que le Taichi chuan (Taiji quan) ?

Pratiqué de tous temps en Chine le Taichi chuan est un art interne qui conjugue une approche énergétique et martiale et permet de réunir le calme et le mouvement, en respiration et en attention dans le geste conscient.

Il est caractérisé par une chorégraphie de gestes lents précis et naturels s'appuyant sur la conscience du corps, la respiration

et l'intention. Il développe concentration, souplesse, relâchement, tonicité et agilité dans un esprit serein.

L'apprentissage se fait autour d'exercices développant stabilité et tonicité du corps en respiration ; le déroulement d'une « forme », chorégraphie lente de gestes au sens précis ; d'exercices à deux pour expérimenter les mouvements en douceur avec un partenaire et découvrir la dimension spontanée et martiale du Taichi chuan.

Sont enseignés en complément les armes traditionnelles : épée, éventail qui développent agilité, puissance et concentration.

Yoga : Nathalie Ehlig-Langel pratique le Yoga Iyengar depuis 15 ans

mercredi de 19h à 20h 30 au rez de chaussée du « Corps de Garde » place de l'Eglise

Renseignements : Tél. 06 11 98 57 38
nathalie.ehlig@orange.fr

Taichi chuan : Christian Bernapel professeur diplômé d'état de la Fédération Française de Wushu enseigne cette discipline depuis 30 ans en Alsace et dans le monde.

lundi de 19h à 20h30 et **mercredi** de 9h à 10h à l'« Espace du Lavoir » entre canal et stade.

Renseignements : Tél. 06 08 94 33 46
cbernapel@orange.fr – www.inpact-taiji.com





Vie associative



R.A.M.E.

L'année 2011 fut pour le R.A.M.E (Running Athlétisme Marche ERNOLSHEIM) une année très riche en activités.

L'évènement majeur a bien entendu été l'organisation de la 2^e édition des Courses de l'Arche de Noé le 1^{er} Mai 2011 : courses de 10 et 5,5 kms à travers villages, vignes et pistes cyclables ainsi que deux courses enfants. Un nouveau succès pour cette belle édition avec notamment la présence de « pointures » tel que Samir BAALA et Mustapha ZOUHAIR.

Le 3 Juillet 2011, la marche nocturne annuelle a également été couronnée de succès avec plus de 200 marcheurs équipés de lampes de poche ou lampes frontales pour partir à l'assaut de ce nouveau parcours plat de 8 kms à travers champs jusqu'à Dachstein avec un retour par Ergersheim et sa piste cyclable. Le maillot offert par l'Association à chaque marcheur ainsi que la tombola ont fait l'unanimité. Une restauration était également proposée avec tartes flambées, pizzas, knacks...

Le RAME s'est également fièrement représenté sur diverses courses de la région, notamment à Rome, Strasbourg, Dinsheim, Stuttgart, Quatzenheim, Molsheim, Chamonix, St Point, Obernai, Lingolsheim, Rosheim, Paris, Ottrott et Nice, sur des distances allant de 5 à 42,195 kms pour le marathon.

Un week-end à Métabief dans le Doubs organisé autour de la course annuelle des 20 kms du Lac de St Point a permis à une vingtaine de membres, conjoints et enfants de se retrouver pour profiter des paysages et de l'air pur de cette région avec activités diverses au programme : montée en télésiège au Mont d'Or (1500m), descente à pied, pétanque, tennis, piscine, luge d'été, arbonaute, visite de la fromagerie. L'hébergement convivial dans un refuge typique de la région a fait de ce week-end une grande réussite. Les Foulées du Lac de St Point ont clôturé ce week-end très agréable.

Le 20 novembre 2011, une vingtaine de Rameurs et Rameuses se sont lancés dans

l'aventure « Marathon » lors du Marathon des Alpes Maritimes Nice-Cannes (42,195 kms). 8 à 12 semaines de préparation sont nécessaires pour préparer cette distance, chaque semaine comportant 4 à 5 sorties hebdomadaires dont une sortie longue d'endurance le dimanche d'une durée de 2h15 à 3h (soit 25 à 30 kms) ainsi que des exercices de vitesse plus intensifs dirigés par le « coach » Richard. Le mental, la motivation et le plaisir de se dépasser et d'aller au bout de ce challenge motivent l'ensemble de ces coureurs. Les 17 coureurs du RAME, dont 7 pour qui cela été une première, sont tous arrivés au bout de ce magnifique parcours entre Nice, St Laurent du Var, Cagnes sur Mer, Villeneuve Loubet, Antibes, Juan les Pins, Vallauris, Golf Juan et Cannes pour une arrivée superbe sur la Croisette, au milieu de 10 889 coureurs... Les chronos du RAME varient de 3h18 à 4h39, le dernier marathonien (ne faisant pas partie de RAME) ayant terminé en 6h15.

NOUVEAUTE 2012 : les Courses de l'Arche de Noé changent de nom et deviennent LES FOULEES DE LA BRUCHE. Cette 3^e édition se déroulera le DIMANCHE 29 AVRIL 2012 toujours autour du 5,5 kms et du 10 kms ainsi que de deux courses enfants.

Pour cette nouvelle édition, une partie des bénéficiaires sera reversée à une Association Humanitaire ou Caritative, dont la cause n'a pour l'instant pas été définie.

Du changement également dans la préparation de cette manifestation : des équipes de travail seront mises en place pour l'organisation de cette 3^e édition : sécurité parcours, partenaires et sponsors, promotion et publicité, maintenance et fabrication du matériel, restauration et courses enfants. L'ensemble des membres du RAME se mobilise. Enfin, une dernière nouveauté pour



Le semi de Bruxelles



Le marathon Nice Cannes

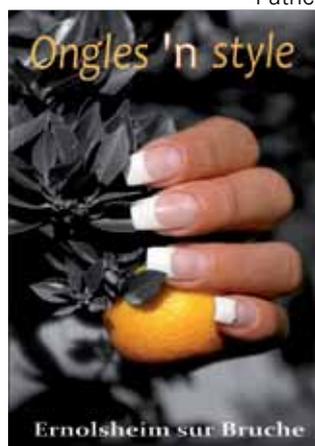


Le 20kms au lac de Saint Point

cette matinée du 29 avril 2012 (en cours de discussion pour l'instant) : une MARCHÉ POPULAIRE (nordique) pourrait se rajouter, sur un parcours différent de celui du 5,5 et 10 kms afin de permettre à un plus grand nombre de participer à cette belle manifestation sportive.

Le RAME compte actuellement 71 membres dont 27 issus du village. Les coureurs les plus chevronnés font environs 2500 kms par an. Patrick ESCHBACH est un Président comblé et fier de l'évolution du RAME qui a encore de beaux projets sportifs pour l'année 2012.

Patrick ESCHBACH, président



A Ernolsheim-Bruche dans un univers chaleureux, prenez le temps de vous occuper de vos ongles dans l'atelier de stylisme ongulière Ongles 'n Style.

Sur rendez-vous, contactez Anne-Marie au 06 08 71 40 40

23A rue des Prairies
67120 ERNOLSHEIM-BRUCHE



Un panier garni pour le 4000ème donneur



Remise de médailles et de diplômes aux donateurs de sang lors de l'assemblée générale



Donneurs de sang bénévoles : plus de 4000 dons

Si vous êtes en bonne santé et que vous pouvez donner votre sang, notez sans tarder sur votre calendrier les dates des collectes 2012 ; c'est encore le meilleur moyen de ne pas oublier la collecte le moment venu.

Depuis la création de l'association en octobre 1997, nous avons marqué par un cadeau chaque passage symbolique de barre : en mai 2001, une aquarelle du peintre Marcel WOHNHAAS pour Patrick GARNY, le 1000ème donneur ainsi qu'une reproduction du tableau pour chaque donneur, en octobre 2004, une peinture à l'huile pour le 2000ème donneur, Gilbert BIRGY, originaire de LINGOLSHEIM, en décembre 2007, un panier garni pour le 3000ème donneur, le jeune Cédric ECKERT de MUTZIG et en mai 2011, un panier garni pour le 4000ème donneur, Caroline DORN de DUPPIGHEIM.

Le programme 2012

5 collectes sont programmées, dans la salle socioculturelle, toujours un mercredi

de 17h30 à 20h30

Les dates : mercredi 29 février - 02 mai - 04 juillet - 19 septembre - 05 décembre

5 plasmaphérèses sont également programmées à l'EFS de Strasbourg avec un aller-retour en minibus. Départ à 17h15 du parking du complexe sportif. Si cette formule vous intéresse, contactez-moi au 03 88 96 59 28.

Les 5 mercredis prévus : 11 janvier - 4 avril 6 juin - 22 août - 24 octobre

L'assemblée générale des membres de l'association est programmée le vendredi 27 janvier à 20h à l'Espace du travail.

Samedi 14 avril 2012 à la salle socioculturelle : Dom PONT en ONE MAN CHAUD !

Il s'agit d'un spectacle tout public vraiment drôle

plusieurs fois primé dont un prix «juste pour rire». Le comique Dominique PONT sillonne la France bénévolement pour une bonne cause. Son one man show met en scène des personnages issus de la vie quotidienne mais qui deviennent tour à tour loufoques, déjantés voire cyniques, du pirate de l'air bègue au toréador en passant par l'ado de banlieue en stage dans une maison de retraite, le mari désabusé et bien d'autres encore. Tous les bénéfices de son spectacle seront reversés à la Fédération Nationale Leucémie Espoir. Une soirée de franche rigolade en perspective !

Martin PACOU, président

A.S. Ernolsheim-Bruche : tout un symbole

L'AS Ernolsheim-Bruche continue à faire de la formation son « fonds de commerce », en mettant l'accent sur la qualité d'accueil des plus jeunes et la mise en avant de valeurs éducatives et sportives.

Quatorze joueurs figurent sur cette photo. Sur les quatorze, onze sont passés par l'école de foot du club. Cette équipe est celle qui a dominé le grand FC Mulhouse lors du dernier tour régional de la Coupe Gambardella, la coupe de France des juniors, le 19 novembre dernier, se hissant, pour la deuxième année consécutive, au tour national de l'épreuve, aux côtés de clubs bien plus huppés que le nôtre à l'image de Haguenau, Schiltigheim, l'ASCA Wittelsheim ou la FAIG. L'enseignement majeur est qu'il existe toujours un modèle original de formation de jeunes en milieu rural dans des communes de la taille d'Ernolsheim-Bruche. Si la formation a toujours été le credo du club, il a su le rester malgré les vicissitudes, et le nouveau comité en place tente de poursuivre le chemin tout en ajoutant aux aspects sportifs le respect de certaines valeurs. C'est le cas lors des deux stages organisés annuellement par le club, à la Toussaint et lors des congés de Pâques, à l'occasion desquels interviennent des arbitres pour évoquer les lois du jeu,

au cours desquels nous proposons à la cinquantaine de jeunes présents de sortir du terrain pour aller découvrir leur environnement : ferme équestre l'an dernier, cascades du Nideck au printemps etc.

Une section féminine à brève échéance

Le club s'est également inscrit dans toutes les démarches citoyennes initiées par la Ligue d'Alsace à l'image de l'opération « Respect tous terrains » ou de la démarche « J'ai rêvé le foot » que nous avons mise en place lors de notre dernier tournoi de Pâques et qui nous a valu d'être récompensés par les instances régionales du football ou cette saison avec les « U15 » (moins de 15 ans), régulièrement cités pour leur bon comportement sur tous les stades du département. Aujourd'hui, le club accueille un peu plus de 250 licenciés dont une grande majorité d'enfants. Chaque année, ce sont plus de 1100 séances d'entraînement qui sont organisées, près de 500 matchs qui sont disputés, sans compter les stages et le tournoi de Pâques qui accueille chaque année quelques-unes des meilleures

équipes régionales des catégories U11 et U13. A court terme, le club envisage également une collaboration étroite avec l'école élémentaire du village qui nous a sollicités pour la mise en place au printemps d'une initiation au football. L'enjeu est important dans la mesure où il nous permettra peut-être d'intéresser des jeunes filles pour atteindre un de nos objectifs prochains : la création d'une section féminine. Un autre objectif sera, dès l'achèvement des travaux de la salle des sports, la mise en place d'une section « futsal ».

Stéphane HEILI, président





GRANDS ANNIVERSAIRES

Jeanne HOEHN née ZIMMERMANN	20.05.1921 - 90 ans
André BIENSAN	22.11.1921 - 90 ans
Anne BRAND née SOU-MANN	26.04.1922 - 89 ans
Marie-Madeleine RAMMO née WOLFF	11.06.1922 - 89 ans
Marcel RITLENG	01.12.1922 - 89 ans
Angélique WOLFF née KLEIN	17.02.1923 - 88 ans
Pierrette BENTZ née KAUFFMANN	13.07.1923 - 88 ans
Canisia JACOB née PERRITAZ	11.11.1923 - 88 ans
Odile KRAEMER née FOESSEL	01.01.1924 - 87 ans
Adèle OTT née FISCHER	13.04.1924 - 87 ans
Marie-Louise BOHN née FELDIS	19.10.1924 - 87 ans
Florence ECKERT née KASTNER	28.10.1924 - 87 ans
Lucien KRAEMER	13.05.1925 - 86 ans
Marie-Thérèse SCHNEIDER née KELHETTER	21.06.1925 - 86 ans
Marie-Louise SCHMITT née SCHUBNELL	09.07.1925 - 86 ans
Lucie RUDOLF née BILGER	06.09.1925 - 86 ans
Paul BILGER	13.10.1925 - 86 ans
Justin SCHNEIDER	02.11.1925 - 86 ans
Denise LEBRUN	02.12.1925 - 86 ans
Marie-Louise KLEE née BAUMERT	03.02.1926 - 85 ans
Xavier ZEHNACKER	01.08.1926 - 85 ans
Albert OSTER	06.09.1926 - 85 ans
Clothilde BENTZ née SPIELMANN	19.09.1926 - 85 ans
Cécile WALDMEYER née SPEISER	24.11.1926 - 85 ans
Emile KELHETTER	22.03.1927 - 84 ans
Edmond SITTER	17.04.1927 - 84 ans
Marie-Rose ZEHNACKER née GOETZ	24.09.1927 - 84 ans
Thérèse REIBEL née ZECH	04.11.1927 - 84 ans
Jean-Paul KRAUTH	26.01.1928 - 83 ans
Yvonne KASTNER née LOVIS	06.09.1928 - 83 ans
Marie-Thérèse SPEISSER née WEBER	25.02.1929 - 82 ans
Georgette OSTER née KAPS	31.03.1929 - 82 ans
Alfred BEYER	01.04.1929 - 82 ans
Joseph WOHNHAAS	10.09.1929 - 82 ans
Marguerite BILGER née SCHAAF	25.09.1929 - 82 ans
Paul HAMM	29.12.1929 - 82 ans
Marcel SPEISSER	19.02.1930 - 81 ans
Suzanne METZ née HOEHN	28.03.1930 - 81 ans

Germaine KASTNER-SPEISSER née WEBER	24.04.1930 - 81 ans
Denise LOVIS	01.11.1930 - 81 ans
Alphonsine KRAUTH née WEBER	22.12.1930 - 81 ans
Carmen DECK née JOLY	14.01.1931 - 80 ans
Marie-Jeanne BOTTEMER née WALTER	03.03.1931 - 80 ans
Jacqueline BAUMHAUER née KELHETTER	07.03.1931 - 80 ans
Marcelle BEYER née PERRAUT	08.03.1931 - 80 ans
Aloïse HUMANN	26.03.1931 - 80 ans
Alphonse MULLER	07.07.1931 - 80 ans
Marie-Antoinette WOLFF née WEBER	04.09.1931 - 80 ans
Pierre KELHETTER	06.10.1931 - 80 ans
André SCHMITT	22.11.1931 - 80 ans

NAISSANCES

Eloane DENNIEL	02.12.2010
de Julien DENNIEL et de Camille TRUFFERT	
Gabin BINDER	20.12.2010
de Thierry BINDER et de Céline COVIN	
Mathilde TROST	05.05.2011
de Yannick TROST et de Déborah SUSS	
Lise ROBERT	05.05.2011
de Guillaume ROBERT et de Elodie MAILLARD	
Augustin DAESCHLER	22.05.2011
Simon DAESCHLER	22.05.2011
de Vincent DAESCHLER	
et de Mélanie MARTIN	
Jules GOMES	08.06.2011
Zoé GOMES	08.06.2011
de David GOMES et de Céline ROETHER	
Roméo FAZIO	12.06.2011
de Claudio FAZIO et de Gaëlle VANDAELE	
Loan FRITSCH	10.07.2011
de Mickaël FRITSCH et de Jessica HOTZ	
Lisa BENTZ	12.07.2011
de Jean-Paul BENTZ et de Annie STEINMETZ	
Mayline KOENIG	27.07.2011
de Manolo KOENIG	
et de Angélique LAUREAUX	
Coline MILLION	04.08.2011
de David MILLION et de France ZILL	
Eden DEVECI	06.08.2011
de Mehmet DEVECI et de Audrey SCHUBNEL	
Célia CATHERIN	10.08.2011
de Joël CATHERIN et de Ruth WILSON	
Apolline SPEHNER	12.09.2011
de Nicolas SPEHNER	
et de Audrey SCHEPPLER	
Samuel HENCK	23.09.2011
de Olivier HENCK et de Claire DYCKMANS	
Keryan SCHORN	24.09.2011
de Patrick CAILLEUX et de Kristina SCHORN	
Naomie KAUFFMANN	28.09.2011
de Hervé KAUFFMANN et de Emilie GOSNET	
Marion HOEHN	07.10.2011
de Bertrand HOEHN et de Solène BENTZ	

Tom CLEMENT	18.10.2011
de Sébastien CLEMENT	
et de Joëlle TRUNTZER	
Marion KAMMERER--ARLEN	21.10.2011
de Steeve KAMMERER	
et de Emmanuelle ARLEN	
Nathan DROUANT	25.10.2011
de Eric DROUANT et de Claire FARQUE	
Robin LIBERT	15.11.2011
de Brice LIBERT et de Emilie FRITSCH	
Raphaël BIGOT	25.11.2011
de Thomas BIGOT	
et de Stéphanie MESPOULHES	
Nathan DAUL	30.11.2011
de Vincent DAUL et de Valérie ROOS	

DÉCÈS

Fernand GASS	14.12.2010
Roger NICORA	19.12.2010
Jacques ECKERT	03.02.2011
Jean BUCZKO	08.02.2011
Edith COUPE née DISTEL	26.06.2011
Marcel BIER	19.07.2011
Eugène KASTNER	19.08.2011
Christiane LAURENS née BARTH	16.09.2011
Jeanne KASTNER née BOTTEMER	03.10.2011
Louis FENGER	14.10.2011

MARIAGES

Vianney GEISTEL et Gwendoline KAEUFFER	12.02.2011
Laurent BILLEFOD et Sophie SAINGERY	30.04.2011
Cédric ACKER et Mélanie SCHMITT	26.05.2011
Lionel JACQUOT et Aubérie MULLER	28.05.2011
Gaël GEISTEL et Aurélien CHAFFAUT	11.06.2011
Bruno MARSON et Marjorie GONZALEZ	11.06.2011
Ali ATTIA et Sofia BOUKRIA	11.06.2011
Oumar FARAI et Blandine CONTAT	25.05.2011
Pierre VINCENT et Dominique SCHRAM	09.07.2011
Thierry BINDER et Céline COVIN	27.08.2011
Guillaume NICOL et Virginie LOPEZ	12.11.2011

**PAROISSES
STS-CÔME ET DAMIEN****Secrétariat Paroissial**

3, place de l'Église - 03 88 96 00 69

M. le Curé Michel STEINMETZ

reçoit sur RDV

compar.edithstein@yahoo.fr

MESSES

Samedi soir

Horaires sur la feuille de publications et sur le panneau d'affichage devant l'église.

**CARITAS, SECOURS
CATHOLIQUE D'ALSACE**3, rue du Gal Streicher
MolsheimPermanence le 2ème vendredi du mois
de 14h à 16h - 06 78 38 74 29**PAROISSE PROTESTANTE DE
KOLBSHEIM**

Presbytère : 03 88 96 00 33

Mme. le Pasteur

9, rue Division Leclerc - Kolbsheim

SALLE SOCIOCULTURELLE

13, allée du Stade - 03 88 59 87 00

CLUB HOUSE FOOT

11, allée du Stade - 03 88 59 87 01

CLUB HOUSE PÊCHE

15, allée du Stade

MATERNELLE

9, allée du Stade - 03 88 59 87 04

ÉLÉMENTAIRE

5, allée du Stade - 03 88 59 87 02

PÉRISCOLAIRE

3, allée du Stade - 03 90 29 69 15

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

7, allée du Stade - 03 88 59 87 03

COLLÈGE N. COPERNIC

Rue du Stade

Duttlenheim - 03 88 48 23 30

ESPACE DU LAVOIR

1, rue du Moulin

Salle 1 03 88 96 13 44

Salle 2 03 88 96 14 44

Dépôt d'incendie 03 88 96 04 80

Ateliers municipaux 03 88 96 56 84

L.E.P. - CAMILLE SCHNEIDER

13, avenue de la Gare

Molsheim - 03 88 38 14 41

L.E.G.T.I. - LOUIS MARCHAL

2, route Industrielle de la Hardt

Molsheim - 03 88 49 56 00

L.E.G.T. - HENRI MECK

10, rue Henri Meck

Molsheim - 03 88 49 44 88

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA RÉGION
DE MOLSHEIM-MUTZIG**

2, route Ecospace

Molsheim - 03 88 49 82 58

**OFFICE DU TOURISME
INTERCOMMUNAL**

19, place de l'hôtel de Ville

Molsheim - 03 88 38 11 61

ALLO SERVICE PUBLIC

Renseignements administratifs 3939

BANQUE

Crédit Mutuel

4A, rue Principale - 0 820 820 637

URGENCES**Centre anti-poisons** : 03 88 37 37 37**Alcooliques anonymes** : 0 800 773 102**Drogue info-service** (24 h/24 h - 7 j/7)
0 800 23 13 13**Aides Alsace (info Sida)** : 03 88 75 73 63**Centre médico-social Molsheim**

13, rue des Alliés - 03 88 04 80 00

SPA refuge des animaux 03 88 34 67 67**Électricité (dépannage jour et nuit)**

03 88 20 60 06

Eau et assainissement

(dépannage jour et nuit) - 03 88 19 29 19

MÉDECIN

Dr Richard KIENTZ

12, rue de Kolbsheim

03 88 96 51 41

PHARMACIEN

Dr Jean-Claude KARLE

16B, rue Principale

03 88 96 09 40

KINÉSITHÉRAPEUTE

M. François DREYER

7 Breitenweg

03 88 96 52 67

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Arnaud LE VANNIER

21, rue des Prairies

03 88 96 57 96

INFIRMIÈRES

Adrienne GASS : 03 88 96 5916

4, rue des Muguets

Ernolsheim

Sandra HENAFF : 03 88 77 86 38

SERVICES DE GARDE

Pharmacie : 3237 ou www.3237.fr

Médecin : en l'absence de votre
médecin traitant et en cas d'urgence,
composez le :

15 en cas d'urgence vitale

03 69 55 33 33 pour le médecin de garde

**CONCILIATEUR
MOLSHEIM**

Maria MOHR

Fax : 03.88.78.46.22.

SAMU : 15**Police-secours** : 17**Sapeurs pompiers** : 18**Allo enfance maltraitée** : 119**Gendarmerie de Molsheim**

03 88 04 81 10

SOS médecins

03 88 75 75 75

SOS mains

03 88 67 44 01

SOS amitiés 03 88 22 33 33**SOS viol** (10h à 19h du lundi au
vendredi) : 0.800.05.95.95.

MARS

petcare
France



31 ans de présence à Ernolsheim-sur-Bruche

Chez Mars Petcare France, nous produisons et commercialisons des aliments préparés pour animaux de compagnie.

Installée depuis 1981 à Ernolsheim-sur-Bruche, notre usine est spécialisée dans la préparation d'aliments en barquettes et en pochons pour chiens et pour chats, notamment sous les marques Cesar®, Pedigree®, Sheba® et Kitekat®. Pour le bonheur de tous les possesseurs d'animaux de compagnie, nous élaborons des repas de qualité, équilibrés et complets afin de répondre jour après jour aux besoins nutritionnels de nos compagnons à 4 pattes.

Nous nous engageons à préserver les ressources naturelles. En coopération avec le World Wildlife Fund (WWF) MARS Petcare a défini ses engagements et ses objectifs en matière de développement durable et notamment concernant les ressources halieutiques.

Ainsi, d'ici à 2020, nous n'utiliserons dans nos recettes que du poisson issu à 100% de la pêche durable et de l'aquaculture durable. Nous remplacerons les poissons entiers et les filets de poissons issus de la pêche sauvage par des dérivés durables ou des produits issus de l'aquaculture. Une étape importante de ce projet se concrétisera en 2011 avec le lancement d'un coffret Sheba® certifié par le Marine Stewardship Council (MSC).

Nous menons notre activité industrielle en cherchant à réduire au maximum notre impact sur l'environnement avec pour priorités la gestion des déchets et des eaux et de notre émission de CO₂. Depuis 2008 notre usine est certifiée ISO 14001.

Pour en savoir plus, www.marsfrance.fr

